

Un certain nombre de mes collègues traiteront plus longuement les divers aspects de cette question. Je ne veux pas marcher sur leurs brisées. Qu'on me permette simplement de dire que mon parti est favorable à la proposition que voici:

...le bien-être de la population du Canada exige l'adoption immédiate d'un programme national de mise en valeur ayant pour objet de permettre l'exploitation de nos ressources naturelles pour le plus grand bien de toutes les parties du Canada.

Sans doute, pour que ce texte soit parfaitement satisfaisant, je voudrais y inscrire une phrase à peu près comme celle-ci "pour tous les Canadiens en tant qu'individus ainsi qu'en tant que groupes". Nous sommes néanmoins favorables à la proposition d'amendement, sous sa forme actuelle et, bien entendu nous lui accorderons notre appui lorsque le moment sera venu de voter. Qu'on me permette toutefois de répéter que s'il faut que toutes les régions du Canada bénéficient d'une mise en valeur nationale, utile à tous les Canadiens, il faut un plan, il faut une direction consciente. L'intérêt de la population l'exige. Les grandes entreprises d'importance fondamentale pour la population, en tant que telles, devront être astreintes à la direction des pouvoirs publics, il faudra même des nationalisations. Cela dit, je vais reprendre mon siège.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, la proposition d'amendement du chef de l'opposition officielle a une étendue telle que si nous allions en traiter dans son ensemble, il serait désormais impossible à qui que ce soit d'entre nous de soulever les autres griefs auxquels il pourrait songer. Ce texte a véritablement une portée parfaitement générale.

M. Knowles: Il s'agit de l'intérêt du Canada tout entier.

M. Low: Oui, et c'est pour cette raison que je veux indiquer que la partie que nous aimerions traiter pour notre part sera la même que celle qu'a traitée le chef de la CCF. Voici la partie de la proposition à laquelle je songe:

...le bien-être de la population du Canada exige l'adoption immédiate d'un programme national de mise en valeur ayant pour objet de permettre l'exploitation de nos ressources naturelles pour le plus grand bien de toutes les parties du Canada.

Si le chef de l'opposition consent à ce qu'on s'occupe essentiellement de cette partie de son texte, et qu'il comprenne que c'est cette partie du texte que nous appuierons de notre voix, nous pourrions mieux organiser nos discours. Ainsi lorsque nous aurons fini, on saura beaucoup mieux à quoi s'en tenir sur nos sentiments à cet égard.

Je me réjouis toujours de la présentation de ces propositions d'amendement. Elles ont en effet l'avantage de concentrer l'attention des honorables députés sur des considérations d'une incontestable utilité. Plus particulièrement elles nous donnent la chance d'exprimer notre point de vue sur ce qui, selon nous, est l'effet de la politique du gouvernement sur la mise en valeur de nos ressources.

Je veux envisager cette résolution sous l'angle du programme du gouvernement fédéral, qui a d'énormes répercussions sur nos ressources naturelles, qu'elles soient mises convenablement en valeur, dans l'intérêt du peuple, ou que ce soit le contraire. C'est en raison de cette façon d'envisager la situation que je me propose de consacrer le temps dont je dispose cet après-midi à nos six importants points de vues à l'égard d'un programme national. Si nous devons avoir un programme national de mise en valeur, il faut alors, à mon avis, que ce programme comporte au moins six éléments. Je ne m'imagine pas un seul instant que ma liste comprendra tout, mais ce sont en tout cas les six éléments qui, de notre point de vue, devraient, au moins, y figurer. Nous les proposons dans l'espoir que le gouvernement étudiera attentivement la mise en œuvre d'un tel programme, car j'ai la conviction que sans ce genre de coordination, sans une étude nationale comme celle-là, nous ne pouvons jamais espérer atteindre le maximum de mise en valeur de nos ressources, et nous ne parviendrons par conséquent jamais à atteindre complètement notre but qui consiste à assurer le plein emploi de toute notre population et à lui permettre de bénéficier pleinement des résultats de ses efforts.

Il me semble que ce qu'il nous faut avant tout à l'époque actuelle, c'est une meilleure coordination des programmes du gouvernement fédéral pour éviter qu'un programme ne s'oppose à un autre. Je songe par exemple au programme d'ensemble de restriction au crédit, adopté par le gouvernement. Ces restrictions au crédit ont beaucoup nui à la mise en valeur de nos ressources. Si le gouvernement apporte des restrictions générales au crédit sans prendre en considération l'ensemble du domaine des questions fiscales et monétaires qui engloberaient le programme fiscal, celui des investissements, les dépenses de l'État, et le programme de construction, et s'il ne se préoccupe pas sérieusement de coordonner tous ces éléments au mieux des intérêts du peuple canadien, il arrivera que l'un quelconque de ces programmes entravera les autres et annulera nos efforts. C'est ce qui se passe de nos jours.